



# Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°21 du 25 août 2022



**FREDON**  
NORMANDIE

**Animatrice référente**

Marie-Laure BLANC  
FREDON NORMANDIE  
02.31.46.96.53  
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

**Animatrice suppléante**

Marielle SUIRE  
CA 76  
02.35.59.47.50  
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Une dégradation orageuse traverse notre région aujourd'hui. Dès demain retour des éclaircies et fin de semaine ensoleillée. Les températures sont de saison sur les côtes, plus élevées dans les terres. Seine-Maritime et de l'Eure : données uniquement pour le secteur du val de Reuil.

L'essentiel de la semaine

**Poireau** : malgré les averses, pression thrips toujours importante sur la majorité des secteurs.

**Salade** : présence de pucerons dans certaines parcelles.

**Chou, navet** : vigilance vis à vis des chenilles, des tenthrèdes et des aleurodes.

**Céleri, carotte, persil** : des captures de la mouche de la carotte sur certains secteurs.

## Table des matières

**POIREAU** : ..... 2

**SALADE** : laitues diverses et frisées ..... 4

**CHOU et NAVET** : ..... 6

**CAROTTE - CELERI - PERSIL** : ..... 8

**« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »** ..... 12

**Directeur de la publication**

Sébastien WINDSOR  
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

**Abonnez-vous sur**

[www.normandie.chambres-agriculture.fr](http://www.normandie.chambres-agriculture.fr)

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



**ATTENTION**  
plante envahissante

## Focus adventice : Souchet comestible :

Éléments de reconnaissance : cliquez (Ctrl+clic) sur l'image

**Localisation :**  
Cette plante est présente dans le monde entier.

**Nuisibilité en cultures légumières :**  
Le Souchet est une **plante envahissante** car elle possède un fort pouvoir de multiplication par ses rhizomes et ses tubercules. L'extension du souchet au sein d'une parcelle est très rapide (1 à 2 ans) et peut **réduire très fortement la production** (qualité et quantité). Plusieurs secteurs de la Manche sont déjà particulièrement touchés.

**LE SOUCHE COMESTIBLE**  
*Cyperus esculentus*

Plante envahissante

**Description :**

- Plante vivace printanière et estivale.
- Tige triangulaire pleine sans nœuds (photo 3).
- Feuilles vert clair, sans poils, luisantes et épaisses, arrangées en groupe de 3.
- Longs rhizomes blancs à brun, formant des tubercules et de nouvelles pousses (photo 4).
- Tubercules ressemblant à de petites pommes de terre de 1 à 15 mm de longueur (photo 5). Ils se détachent facilement lorsqu'on arrache la plante, il faut donc déterrer le souchet en creusant sur 15 à 20 cm de profondeur pour les trouver.
- Fleurs caractéristiques avec épis roux (photo 6).

Photo 1 et 2 : Champ de carotte envahi par le souchet.

Photo 3 : Tige triangulaire pleine sans nœuds.

Photo 4 : Rhizomes blancs à brun.

Photo 5 : Tubercules ressemblant à de petites pommes de terre.

Photo 6 : Fleurs caractéristiques avec épis roux.

**DANGER**  
S A N I T A I R E

⚠ N'hésitez pas à faire circuler l'information autour de vous et à nous contacter au moindre soupçon de présence : [contact-caen@fredon-normandie.fr](mailto:contact-caen@fredon-normandie.fr)

Le projet Gestiphyto est cofinancé par l'Union européenne et la Région Normandie

En cas de soupçons : contactez moi [marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr](mailto:marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr)  
<https://fredon.fr/normandie/nos-missions/programme-ideal>

**POIREAU :**

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
27	Val de Reuil	1 piégeage teigne	
14	Nord de Caen	1 parcelle	
50	Mt St Michel	5 parcelles	De 6 feuilles à proche récolte
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Créances	6 parcelles dont 1 en AB	
	Lingreville et Annoville	2 piégeages teigne en AB uniquement	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	6 parcelles	

**Thrips :**

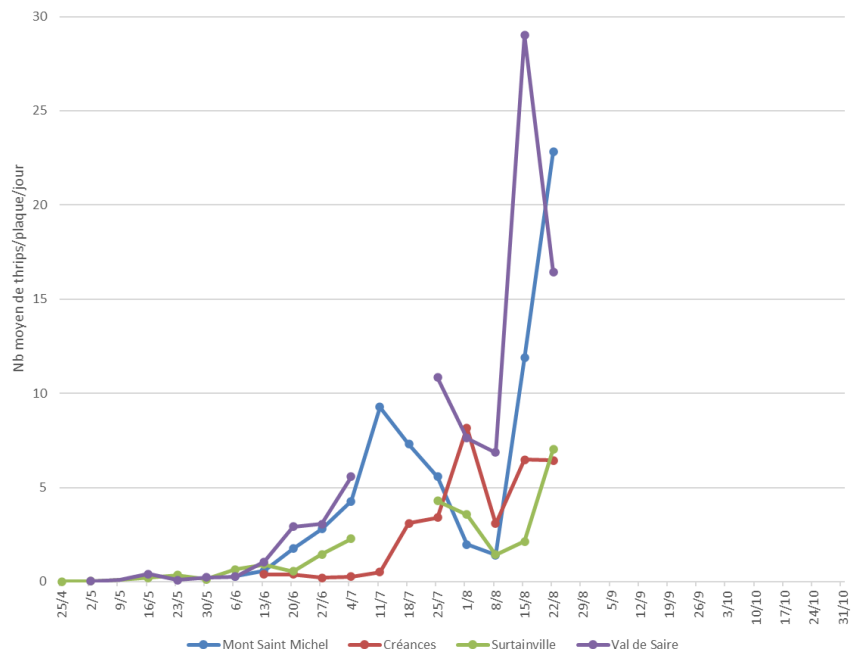
Observations : comme les semaines précédentes, des adultes et des larves sont toujours notés dans les parcelles du réseau.

Secteurs		Evolution
Mont Saint Michel	Des thrips sont observés dans toutes les parcelles, ils sont notés en moyenne sur 85% des plants contre 91% la semaine dernière.	=
Créances	Des thrips ont été observés en moyenne sur 85% des plantes sur l'ensemble des parcelles	=
Calvados	Présence de thrips sur 100% des plants avec des effectifs toujours importants. Présence de larves prédatrices de chrysope.	=
Surtainville	Des thrips ont été observés sur 68% des plants contre 6% la semaine dernière.	↗
Val de Saire	Des thrips sont présents en moyenne sur 86% des plantes contre 78% la semaine dernière.	= à ↗

Relevé des pièges :

Les captures sont :

- Toujours en progression sur les secteurs de Surtainville et du Mont Saint Michel,
- Stables sur le secteur de Créances,
- En baisse dans le val de Saire mais celles-ci restent tout de même importantes.

Moyenne des relevés hebdomadaire thrips 2022  
Normandie

Evolution du risque : l'épisode orageux actuel n'est pas favorable aux populations de thrips. Cependant, face aux fortes populations présentes en parcelles, ces averses ne parviennent pas à les faire baisser suffisamment et des conditions sèches sont annoncées rapidement.

**La pression reste forte sur poireaux d'été et d'automne. Restez vigilants, observez attentivement et régulièrement** vos parcelles. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle **en fonction de la présence ou non de feuillage commercial**, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

**Teigne :**

Observations : aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges : des papillons de teigne sont piégés uniquement sur le secteur du val de Reuil.

**Teigne du poireau**

Nb total de papillon/piège/semaine	Sem 28	Sem 29	Sem 30	Sem 31	Sem 32	Sem 33	Sem 34
50 - Lingreville	0	1	0	2	0	3	0
50 - Annoville	0	3	/	7	7	5	0
50 - Créances	0	0	0	0	0	0	0
50 - Val de Saire	/	/	0	0	0	0	0
50 - Surtainville	/	/	0	0	0	0	0
50 - La Haye Pesnel	0	0	0	0	0	0	0
27 - vallée de Seine	0	0	24	9	0	/	/
27 - val de Reuil	/	0	24	9	/	/	9

Evolution du risque : **observez très attentivement vos parcelles afin de repérer les toutes jeunes chenilles**. Le risque débute dès la présence de chenilles.

**Rouille :**

Globalement, suite aux conditions sèches, très peu de rouille est observée dans les parcelles du réseau. Comme la semaine dernière, cette maladie est présente dans quatre parcelles du Val de Saire sur 8 à 36% des plants.

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque : la présence d'humidité liée aux averses ou aux irrigations est plus favorable à son développement. La pression reste globalement faible. Le risque dépend aussi de la sensibilité variétale, du créneau de production.

**Alternaria :**

Comme la semaine dernière, cette maladie est présente dans toutes les parcelles du Val de Saire sur 12 à 32% des plants.

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.



Tache d'alternaria

Evolution du risque : cette maladie est favorisée par des températures chaudes (optimum 25°C) et par une forte humidité (pluie, irrigation). Les conditions actuelles sont favorables, le retour à un temps sec devrait limiter son développement sauf en cas d'irrigation par aspersion. Le risque dépend aussi de la sensibilité variétale et du créneau de production.

## SALADE : laitues diverses et frisées

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Mt St Michel	6 parcelles	De 6 feuilles à proche récolte
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	4 parcelles	
	Lingreville	1 parcelle en AB	
14		6 parcelles	

### Puceron :

La présence de pucerons est toujours notée essentiellement dans le nord Cotentin.

- Surtainville : une parcelle touchée sur 32% des plants contre 4% la semaine dernière,
- Val de Saire : comme la semaine dernière, quatre parcelles touchées sur 8 à 36% des plantes,
- Calvados : 1 parcelle touchée sur 28% des plantes avec des petites colonies (pucerons *Nasonovia ribis-nigri*) contre 40% la semaine dernière.

### Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

#### Résistance :

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>



### Evolution du risque :

Les conditions climatiques sont favorables au développement des pucerons. **Observez** régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et de vérifier l'installation de la faune auxiliaire.

### Noctuelle gamma :

#### Observations :

Comme la semaine dernière, la présence de jeunes chenilles et de pontes reste globalement faible :

- Créances : présence de ponte/jeunes chenilles dans la parcelle en AB sur 12% des laitues contre 4% la semaine dernière.
- Mont Saint Michel : présence de pontes dans une parcelle sur 8% des laitues.

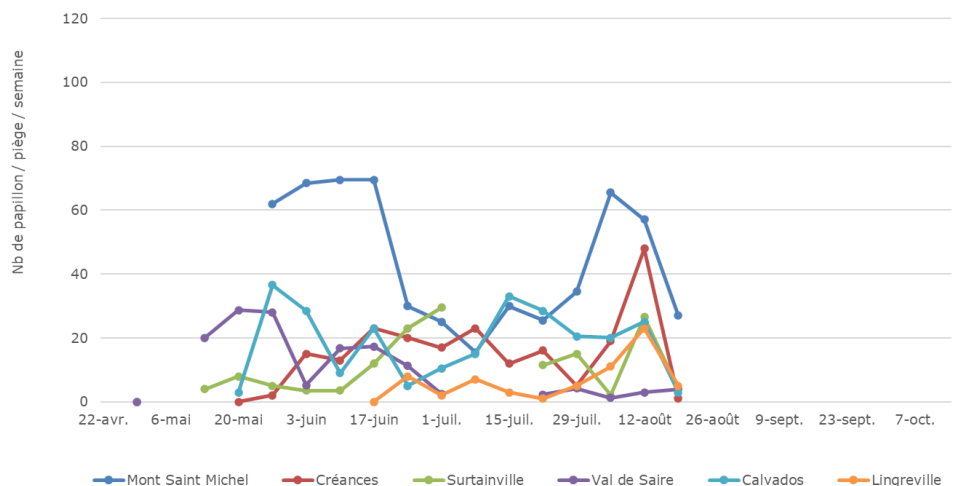
#### Piégeage :

Les captures sont en net recul sur tous les secteurs.

### Evolution du risque :

Les conditions climatiques annoncées sont toujours favorables au vol des papillons et au développement des chenilles. Cependant, le risque est faible aux vues du recul des captures et de la très faible présence en parcelle. **Observez** régulièrement vos parcelles afin de repérer les toutes jeunes chenilles.

Evolution des captures de noctuelle gamma 2022



### **Thrips :**

La présence de thrips est observée dans cinq parcelles, sur 8 à 100% des laitues dans les secteurs du Mont Saint Michel et du Calvados.

#### Evolution du risque :

Les averses actuelles sont moins favorables au développement des populations de thrips, cependant celles-ci seront de nouveau favorables avec le retour d'un temps sec. **Observez vos parcelles** afin de repérer les premiers thrips, notamment sur les séries en début de pomaison et les laitues 'Iceberg'.

### **Pigeon / corbeaux :**

Des attaques de pigeons et de corbeaux sont notées sur le secteur du Calvados.

#### Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

### **Mildiou :**

Pas de mildiou dans les parcelles du réseau cette semaine.

#### Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

#### Evolution du risque :

Restez vigilants et surveillez vos parcelles en cas de fortes rosées, sur les variétés sensibles et sur les stades proches de la récolte. Evolution à suivre avec l'humidité apportée par les averses.

### **Sclérotinia :**

Cette maladie est présente sur une série conduite en AB à la Haye Pesnel.

#### Evolution du risque :

Cette maladie est inféodée à la parcelle.

## CHOU et NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Nord Caen	4 parcelles cabus, brocolis et Milan	De 8 - 10
	Surtainville	1 parcelle de chou-fleur 1 parcelle de navet	feuilles à début pommaison
50	Val de Saire	5 parcelles cabus et fleur	Navet : plantules à proche récolte
		3 parcelles de navet	

### Mouche du chou :

Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles du réseau.

### Relevé des pièges :

Les captures sont nulles.

	nb moyen de mouche/piège/semaine	Semaine 32	Semaine 33	Semaine 34
Surtainville_chou	0	0	0	0
Surtainville_navet	0	0	0	0
Val de Saire_chou	0,1	0	0	0
Val de Saire_navet	0	0	0	0

### Prophylaxie :

La pose d'un voile/voile anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Les filets de protection : [https://www.ctifl.fr/ecophytopic/point\\_sur/PSMAFiletsprotection.pdf](https://www.ctifl.fr/ecophytopic/point_sur/PSMAFiletsprotection.pdf)

### Evolution du risque :

Evolution à suivre avec les prochains bulletins. Quand la température du sol est supérieure à 22°C, les pupes restent en état de repos (quiescence) sans évoluer jusqu'à ce que la température redevienne inférieure à 20°C (<https://ecophytopic.fr/sites/default/files/mouche%20du%20chou%20-descriptif.pdf>)

### Tenthrede de la rave :

Des larves de tenthrede de la rave (fausses chenilles noires) sont présentes dans plusieurs parcelles de navet situées dans le val de Saire.

Des adultes sont piégés sur les plaques jaunes et bleues dans la Manche.

Pour en savoir plus : <http://ephytia.inra.fr/fr/C/16646/Hypp-encyclopedie-en-protection-des-plantes-Characteristiques-du-ravageur-et-de-ses-degats>

### Evolution du risque :

Ces larves peuvent causer de fortes défoliations particulièrement en parcelles de jeunes pousses de navet. **Surveillez régulièrement** vos parcelles de navet non voilées afin de repérer les premières larves.



Larve de tenthrede

### Pucerons verts et cendrés :

Des foyers de pucerons cendrés sur des choux de Milan sont observés dans trois parcelles du réseau sur 4 à 10% des plantes et une parcelle de chou-fleur sur 20% des plantes. La présence de pucerons parasités est observée dans certains foyers.

### Evolution du risque :

Evolution à suivre avec le retour à des températures favorables au développement des populations de pucerons. **Surveillez régulièrement** vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

**Aleurode :**

Les populations sont en augmentation dans une parcelle du Calvados où elles sont présentes sur 100% des plantes.

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les conditions climatiques actuelles sont toujours favorables à leur développement.

Observez vos parcelles pour détecter une augmentation des populations.



Adulte d'aleurode et pontes

**Chenilles :**

La présence de chenilles et de pontes est notée sur les différents secteurs et des vols de papillons de piérides sont observés.

- Dans le Calvados, des pontes de noctuelle, de piéride et des chenilles de piéride de la rave sont observées dans quatre parcelles, sur 4 à 8% des choux.
- Dans le val de Saire, des chenilles de teigne, de noctuelle et des pontes de piérides sont notées dans quatre parcelles sur 16 à 24% des choux.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles sont toujours favorables à l'activité de ponte des papillons et au développement des chenilles.

**Observez attentivement** le feuillage et le cœur des jeunes choux et de ceux en cours de pomaison afin de repérer les toutes premières chenilles. Les chenilles de teigne, de noctuelles et de piérides de la rave vont au cœur des choux.



Ponte de piéride du chou

**Altise :**

Ponctuellement quelques altises sont observées dans deux parcelles du nord cotentin.

Prophylaxie :

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminez toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter.
- Favorisez un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Cependant, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Nuisibilité :

⇒ Voir BSV précédents.

Evolution du risque :

La pression est faible. Les conditions climatiques actuelles sont toujours favorables au développement des populations d'altises.

Une surveillance régulière de vos parcelles de **jeunes plants** est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier la présence ou non de ces insectes.

**Maladies foliaires :**

Des taches noires (*Alternaria* et *Mycosphaerella*) sont observées dans cinq parcelles du val de Saire et une parcelle de chou cabus du Calvados

**Prophylaxie :**

Il existe des différences de sensibilité variétale.

**Evolution du risque :**

Ces maladies se développent en conditions humides. Le retour d'un temps sec après les averses actuelles devrait limiter leur développement. En cas d'irrigation, il faut veiller à arroser le matin et à éviter les irrigations par aspersion sur les têtes.

**CAROTTE - CELERI - PERSIL :**

Suivi :

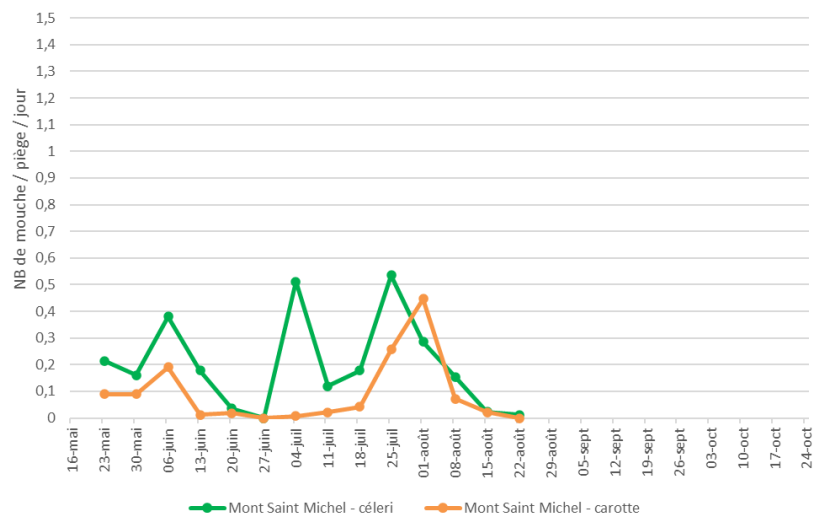
Département	Bassin	Culture	Parcelles suivies	Stade
14		Persil	1 parcelle	Développement du feuillage ou de la rave pour les céleris,  2 <sup>ème</sup> coupe en persil  De grossissement à proche récolte pour les carottes.
27	Vallée de Seine		Pas de données	
76	Proche Rouen		Pas de données	
50	Val de Saire		1 parcelle	
14		Céleri rave	2 parcelles	
50	Mont Saint Michel		3 parcelles	
50	Lingreville		1 parcelle AB	
50	Val de Saire	Céleri branche	2 parcelles	
50	Surtainville		1 parcelle	
50	Mont Saint Michel	Carotte	3 parcelles	
50	Surtainville		2 parcelles	
50	Val de Saire		3 parcelles	
50	Créances		4 parcelles	
14			3 parcelles dont 1 AB	
27	Val de Reuil		1 parcelle en AB	

**Mouche de la carotte :****Relevé des pièges :**

- Secteur Mt St Michel :

Les captures sont nulles sur ce secteur.

Evolution des captures de mouche de la carotte  
Mont Saint Michel - 2022

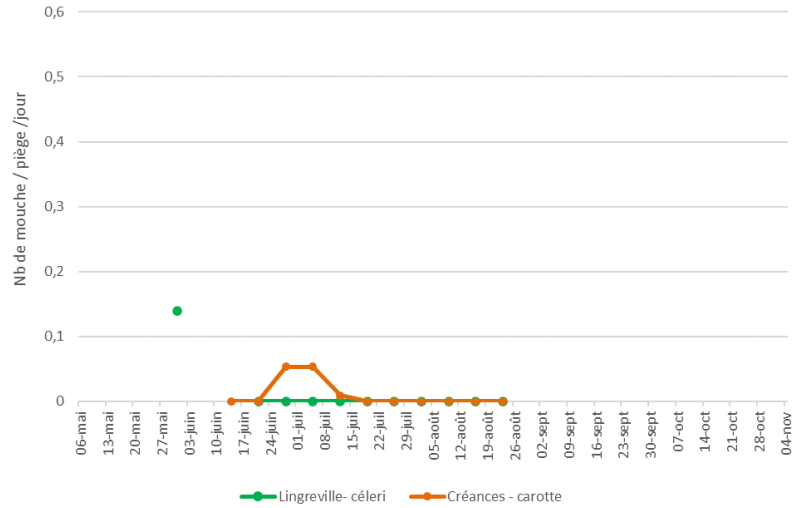




- Secteur Créances :

Les captures sont nulles.

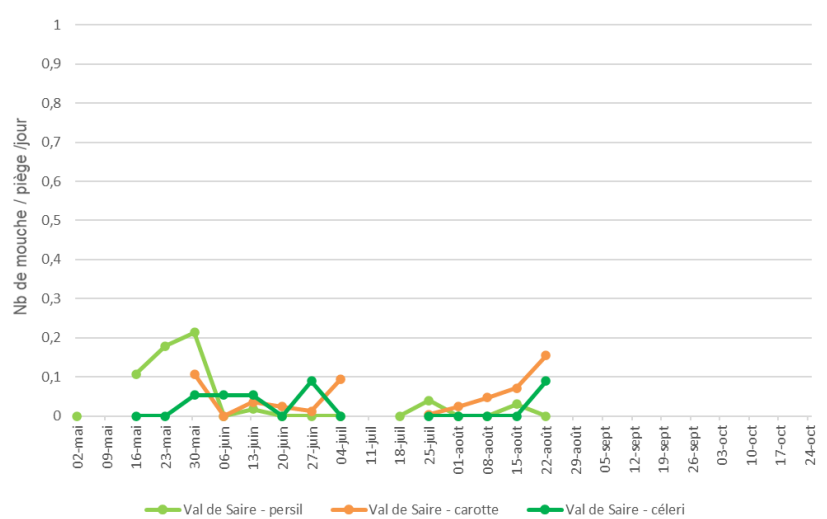
Evolution des captures de mouche de la carotte  
Créances et Lingreville - 2022



- Secteur Val de Saire :

Une augmentation des captures est observée dans les parcelles de carotte et de céleri de ce secteur. Evolution à suivre.

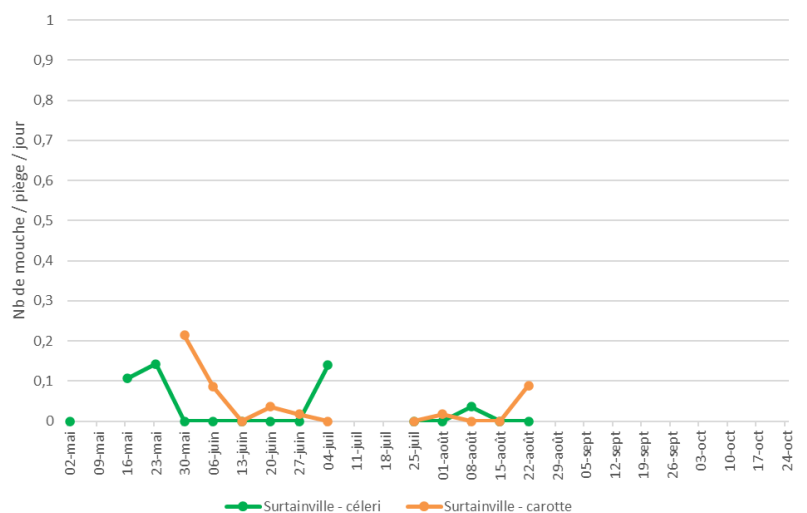
Evolution des captures de mouche de la carotte  
Val de Saire - 2022



- Secteur Surtainville :

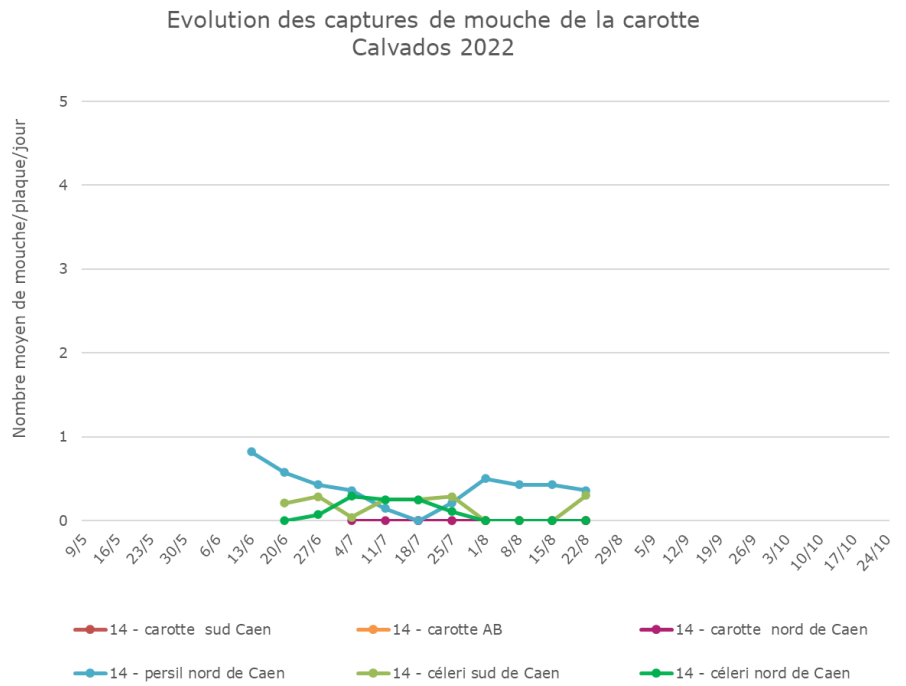
Quelques captures sont enregistrées dans la parcelle de carotte.

Moyenne des piégeages mouche de la carotte  
Surtainville - 2022



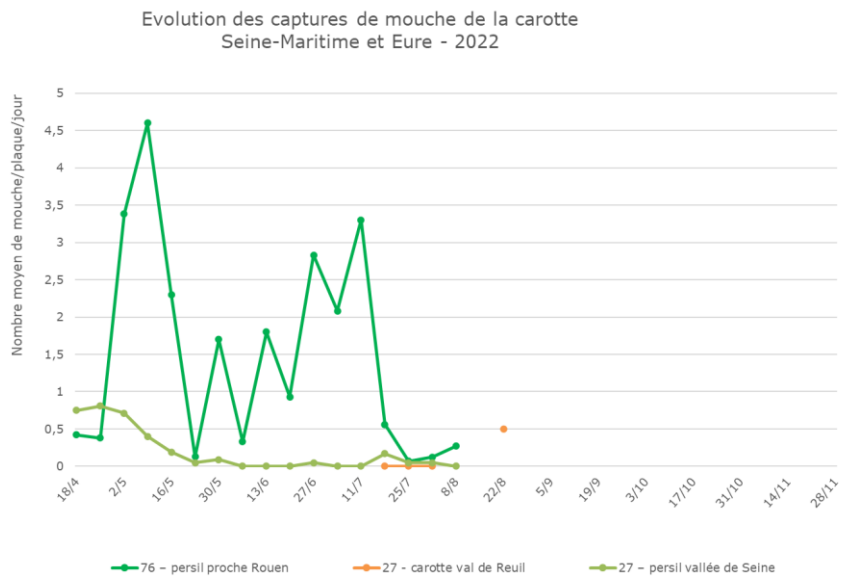
- Secteur du Calvados :

Quelques captures sont enregistrées en parcelles de céleri et de persil. Evolution à suivre.



- Secteur val de Reuil :

Quelques captures sont observées sur le secteur du val de Reuil.



**Nuisibilité :**

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d’Apiacées.

**Prophylaxie :**

La pose et le maintien d’un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d’Apiacées.

**Evolution du risque :**

Des captures sont observées sur certains secteurs et les températures actuelles sont de nouveau plus favorables à l’activité des mouches. Evolution à suivre avec les prochains relevés

### **Mouche du céleri :**

#### Observations :

Aucune galerie récente n'a été observée dans les parcelles du réseau.

#### Piégeage :

Des captures sont enregistrées dans le nord Cotentin.

#### Nuisibilité :

Voir BSV n°18.

#### Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-branche et persil : pendant tout le cycle, dépréciation du feuillage.

#### Evolution du risque :

Observez la présence ou l'absence de galeries sur le feuillage de vos céleris-branche et persil.

### **Oïdium :**

Des symptômes de cette maladie sont observés dans une parcelle de carottes dans le secteur du Mont Saint Michel.

Le feuillage se couvre d'un feutrage blanc et pulvérulent principalement sur la face supérieure des feuilles.

#### Evolution du risque :

Cette maladie est favorisée par des conditions alternant journées chaudes et nuits humides. Les pluies n'ont pas été favorables à son développement, retour de conditions favorables en fin de semaine.



Feutrage blanc sur feuille de carotte

## « Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »



Le **biocontrôle** vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

- ❖ Biocontrôle
- ❖ Macro-organismes
- ❖ Micro-organismes
- ❖ Médiateurs chimiques
- ❖ Substances naturelles

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-lenvironnement/ecophyto/biocontrole/>

### Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.